



## **La Ville de Bruxelles lance son combat contre les dépôts clandestins**

**Bruxelles, le 6 octobre 2017 – Sous l'impulsion de l'Échevine de la Propreté publique, Karine Lalieux, le Service Propreté publique a créé une cellule de verbalisations des dépôts clandestins.**

Malgré toute la sensibilisation mise en place et toutes les options existantes pour se débarrasser des encombrants, la Ville de Bruxelles constate que les dépôts clandestins constituent une des plus grandes nuisances sur son territoire. Rappelons que chaque année la Ville de Bruxelles organise une campagne de collecte d'encombrants au mois de mars, juin et octobre pour se débarrasser de ses déchets.

Au printemps, la cellule verbalisation a vu le jour dans la plus grande discrétion afin de mieux appréhender les personnes inciviques. En 6 mois, ce sont 649 dépôts clandestins qui ont été verbalisés. Ce qui représente une augmentation de 200% par rapport à la même période en 2016.

Pour rappel, le montant des taxes est de 250€ par mètre cube pour les dépôts clandestins et ce montant peut augmenter jusqu'à 62.500€ en fonction de la dangerosité des déchets pour l'environnement.

L'Échevine de la Propreté publique continue d'insuffler des moyens conséquents pour lutter contre ces dépôts sauvages. Ainsi, le Service a fait l'acquisition de caméras mobiles. Ces dernières possèdent une autonomie de 144 heures et peuvent être programmées pour filmer lorsqu'un mouvement est détecté.

*« Ces caméras vont aider nos agents à verbaliser les inciviques que nous n'arrivons pas à attraper auparavant. Elles seront placées aux endroits problématiques récurrents »* explique l'Échevine Karine Lalieux.

Concrètement, ces nouveaux agents verbalisateurs sillonnent le territoire communal de jour comme de nuit en véhicule banalisé. Ils lancent des enquêtes de quartier en collaboration avec la Police et organisent des planques avec les forces de l'ordre pour appréhender les pollueurs en flagrants délits.

*« Avec cette nouvelle cellule de verbalisation, la Ville de Bruxelles affirme sa volonté de mettre un terme à cette problématique. Cette cellule a pour mission de faire diminuer la pression des dépôts qui détériorent fortement le cadre de vie des Bruxellois et sanctionner les personnes qui estiment que la rue est leur poubelle. Nous espérons que les Bruxellois sanctionnés comprendront que la propreté d'un quartier est l'affaire de tous et que les alternatives gratuites existent »* ajoute Karine Lalieux.

*« Cette nouvelle cellule de verbalisation nous donne la possibilité de détecter et de sanctionner les contrevenants. En tant que Bourgmestre de la Ville, faire que nos rues soient propres et créer un environnement sain et agréable pour les Bruxellois est une de mes priorités »* conclue Philippe Close.

---

**Contact presse :** Mael Le Coq – [mael.lecoq@brucity.be](mailto:mael.lecoq@brucity.be)

02/279-48-54

